



Lycée Professionnel Privé Clovis Hugues

SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT

CAMPAGNE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

solde de 13 % affecté aux établissements de formations technologiques & professionnelles
(Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage)

Engagement de versement

En versant votre taxe d'apprentissage au Lycée professionnel privé Clovis Hugues, vous soutenez des formations de qualité.

Nous utilisons vos participations pour organiser des conférences et sorties pédagogiques au profit de nos élèves en formation coiffure et nos étudiants en BTS Tourisme et BTS Comptabilité et Gestion.

Vous contribuez également au financement d'outils pédagogiques performants.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire ci-joint.

Document à renvoyer avant le 05 juin 2023 :

Lycée professionnel privé Clovis Hugues
7 rue Fernand Dol
13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04 42 38 51 96

Mail : direction@lycee-clovis-hugues.com

COORDONNEES DE VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

Responsable :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° SIRET :

Pour quelle formation souhaitez-vous verser la taxe d'apprentissage ?

BTS Tourisme BTS Comptabilité-Gestion Bac Pro Coiffure
Autre

Votre entreprise verse au LPP Clovis Hugues la somme de :

.....€ au titre de la taxe d'apprentissage du barème à 13 %

Par chèque ordre : Lycée privé Clovis Hugues

Par virement en mettant en objet Taxe + n° SIRET

Titulaire du compte : Cours Commerciaux Clovis Hugues				
Code Banque	Code Agence	N° Compte	Clef RIB	Domiciliation
30077	04867	15953900201	10	AIX MIRABEAU

IBAN : FR76 3007 7048 6715 9539 0020 110

Code BIC : SMCTFR2A

Nous vous remercions pour votre soutien et de bien vouloir retourner ce bordereau avant le 05 juin 2023. Choisir le Lycée Clovis Hugues, c'est soutenir des formations de qualité.